

In : **CONDITIONS PSYCHOLINGUISTIQUES ET SOCIOLINGUISTIQUES  
DE L'ÉCRITURE OCCITANE ACTUELLE**

par Georg KREMnitz

Vingt ans de littérature d'expression occitane, actes du colloque International (Château de  
Castries, 25-28 octobre 1989), Montpellier, 1990

(...)

2.2. Les capacités bilingues de l'auteur. Ici, notre écrivain rencontre un problème de tout  
premier ordre, mais dont on connaît encore mal les contours : sa propre diglossie.

Car il ne faut pas se faire d'illusions : depuis assez longtemps il ne doit plus y avoir d'écrivains monolingues en occitan. L'alphabétisation passe par le moyen du français, comme elle passa autrefois par celui du latin. Il me semble par conséquent fort probable que l'immense majorité des auteurs qui ont écrit en occitan, au moins depuis la Renaissance, aient eu une autre ou d'autres langues à leur disposition. Certes, si l'on regarde de très près, on pourrait arriver à la conclusion que certains maîtres des cours élémentaires pouvaient avoir alphabétisé en occitan, sans avoir recours à d'autres langues. Mais si cette hypothèse pouvait se vérifier, elle resterait sans importance pour notre propos ici, car elle ne pourrait être valable qu'à un niveau très élémentaire. Toute familiarité quelque peu poussée avec l'écrit passe depuis longtemps par d'autres langues, et depuis la Révolution française, indubitablement par le français. Dès lors, la présence du français devient de plus en plus sensible. Au cours du XIXe siècle, dans certains quartiers des villes importantes, l'occitan disparaît, et il y aura des catégories sociales pour qui le français deviendra la première langue. Ainsi, un processus devient manifeste, qui mène à une désoccitanisation progressive. Les écrivains n'en sortent pas indemnes. Si l'on peut dire que pour la grande majorité d'entre eux, nés jusque vers 1930, l'occitan est la première langue ou du moins une langue d'une pratique affirmée, ensuite la situation change. Parmi les auteurs nés entre 1930 et 1950, on trouve des situations très diverses, mais en général les compétences en occitan et en français tendent à s'équilibrer. Mais il y a visiblement des auteurs pour lesquels l'emploi de l'occitan est un défi: leur compétence linguistique n'atteint un degré élevé que grâce à un travail acharné.

Parfois le lecteur peut se rendre compte que leur maîtrise de la langue n'est pas « absolue » et qu'un moment de négligence ouvre la porte à des influences extérieures. Chez beaucoup des auteurs nés après 1950 le français est visiblement la première langue. Dans des textes qui montrent un effort littéraire poussé, cela peut donner des résultats remarquables, même si parfois on a l'impression que l'auteur évolue difficilement dans son milieu linguistique. Dans les textes non littéraires l'influence du français peut alors devenir envahissante.

Notre auteur se trouve par conséquent dans une situation fort complexe : son potentiel bilingue lui permet d'un côté un enrichissement du texte occitan et l'utilisation très « stratégique » de diverses variétés de langues, qu'elles soient occitanes ou françaises ou qu'elles appartiennent à la large zone grise qui se situe entre les deux et que l'on appelle aujourd'hui souvent *francitan* (1). Mais le même potentiel le menace d'introduire des interférences, de produire des ruptures de style là où il ne le prévoit pas, à la limite de produire un assemblage d'éléments linguistiques qui ne représente plus aucune authenticité linguistique et qui par conséquent sera perçu comme artificiel. Un peu facilement on pourrait dire que l'écrivain a le choix de maîtriser son bilinguisme ou d'être maîtrisé par lui. En réalité, nous le savons, les choses sont beaucoup plus complexes : la compétence globale dans chacune des deux langues entre en jeu, mais tout autant la compétence « sectorielle », le degré de « séparation » ou de « fusion » des deux compétences (2), et puis toutes les conditions

extérieures comme l'attention ou la négligence momentanées du locuteur. Ceci veut dire que notre auteur ne pourra pas faire abstraction de ses facultés bilingues (3); il lui faudra au contraire en tenir compte et les contrôler soigneusement. Il lui faudra opérer des choix pour écrire - mais pour ce faire, il lui faut une aisance relative même dans celle des langues dans laquelle il pense que ses facultés sont plus faibles.

Il est possible que ce problème soit le plus difficile pour un auteur qui évolue dans une société - ou plus précisément un ensemble de sociétés - qui se considère comme monolingue et qui considère en même temps le bi- ou le multilinguisme comme une situation anormale. Or, au niveau mondial le contraire est vrai : il y a certainement beaucoup plus de gens qui, avec une aisance fort variable, s'expriment dans plus d'une langue. Il faut distinguer de cette situation celle consistant à écrire des textes littéraires dans plus d'une langue ou dans une langue apprise ultérieurement. Cette situation doit être beaucoup plus rare, et elle est d'ailleurs peu étudiée jusqu'à présent.

Un écrivain qui fait cela se voit exposé à l'attention particulière des instances normatives et puristes des langues en jeu. Ainsi, un écrivain occitan qui écrit des passages en francitan, par souci de réalisme linguistique, risque plus facilement des reproches qu'un écrivain français qui n'a jamais écrit de textes littéraires dans une autre langue et qui, dans le même souci d'authenticité, emploie pour certains passages le « franglais ». D'autre part, il y a naturellement une esthétique de l'écrit, également en occitan, qui n'accepte pas n'importe quelle production linguistique sous le seul prétexte du réalisme. Il me semble que nous sommes là au coeur d'un des problèmes les plus importants de la création littéraire occitane, à savoir la possibilité des choix linguistiques en littérature et, en sens contraire, les limitations de cette liberté qu'imposent les limites de la compétence de l'individu dans chaque langue, mais également les conventions littéraires respectives (4).

(...)

1. Le procédé est très ancien et apparaît déjà dans le théâtre de l'époque absolutiste, cf. Philippe Gardy, L'écriture occitane aux XVI, XVII et XVIIIes siècles, Lille/Béziers, Atelier National Reproduction des Thèses/Centre International de Documentation Occitane, 1985 [1986].

2. On fait généralement la distinction entre bilinguisme composé (compound) et coordonné (coordinate), Cf. Susan Ervin / Charles E. Osgood, « Second language learning and bilingualism », Journal of Abnormal and Social Psychology, II, 1954, supplément, 139-146. Mais cette distinction rencontre aujourd'hui beaucoup de remises en question chez les chercheurs, cf. la présentation pondérée de Wolfgang Klein, Zweitspracherwerb, Frankfurt, Athenäum, 1987, 23-25.

3. A mon avis, un individu qui vit dans une de nos sociétés segmentées modernes peut avoir des facultés bilingues, mais son comportement linguistique sera toujours réglé par les normes sociales environnantes, il sera donc régi par les effets de la diglossie.

4. Cf. sur ce problème le bel article de Fausta Garavini, « Quelle langue pour la prose d'oc contemporaine? », Lengas, 24, 1988, 33.58.